

2015 – 2018, un projet construit ensemble...



Éric Faure,
candidat à la présidence de la FNSPF

*Chers Grands électeurs de la Fédération et de l'Oeuvre des pupilles,
Chers sapeurs-pompiers de France,
Chers personnels des Solis et des unions,*

Se regrouper, se prêter appui dans la difficulté, défendre nos droits. Développer les liens entre générations, transmettre nos valeurs, promouvoir notre image. Valoriser notre expertise, développer l'information et la formation du public, renforcer le modèle français de sécurité civile. Tels sont les buts que, depuis 133 ans, nous poursuivons, avec la même conviction, au sein des différents échelons de notre pyramide associative. Pour faire vivre l'ambition supérieure qui anime notre Fédération : servir l'ensemble des sapeurs-pompiers, des membres de notre communauté et leurs familles, et agir en faveur de l'intérêt général.

Il y a 3 ans, j'avais pris devant vous 18 engagements pour prolonger cette grande œuvre collective. Aujourd'hui, notre Fédération et son réseau sont plus forts, plus solidaires, plus dynamiques, et plus ouverts sur la jeunesse, la société, l'Europe et le monde. Si beaucoup reste à faire, le volontariat est plus nombreux, mieux fidélisé et reconnu, la filière des sapeurs-pompiers professionnels modernisée. Secours d'urgence, prévention, gestion des crises : notre action auprès des populations est plus

prégnante que jamais. Ce résultat est le fruit de l'action de tous ceux qui, bénévolement, s'investissent dans les amicales, les unions et les instances de la Fédération, de l'Œuvre et de la Mutuelle, pour faire vivre et renforcer notre faisceau fraternel dans un esprit de modernité.

L'énergie, la passion que je perçois à votre contact dans les réunions, les manifestations et les congrès organisés par notre réseau, me donnent la détermination d'être candidat à un nouveau mandat à la présidence de notre Fédération, pour conforter le rôle du tissu associatif dans la vie de notre modèle de secours, en coproduction avec le service public. Et parce que notre Fédération est collégiale, démocratique et participative, c'est vers vous que j'ai choisi de me tourner pour construire ensemble le projet qui guidera notre action d'ici 2018, et je vous remercie de vos contributions. Un projet construit autour de 3 axes : l'engagement de tous, le vivre ensemble et le service au public.

*Je compte sur votre appui dans la mise en œuvre de ce projet collectif.
Ce projet, notre projet, le voici.
Bonne lecture.*

I. Favoriser et renforcer l'engagement de tous

Un peu d'Histoire...

C'est par là que tout a commencé : 93 hommes, venus de 18 départements, se rassemblent à Vailly-sur-Aisne aux côtés du Capitaine MICHEL pour amorcer la création de notre Fédération, le 24 mars 1882. Ils sont les héritiers de l'engagement des citoyens qui se mobilisaient lors des incendies pour faire « la chaîne des seaux » puis des volontaires de la Garde Nationale.

Partout dans la France du 19^e siècle, les corps de sapeurs-pompiers se développent à partir de la mobilisation de citoyens qui viennent en aide aux autres : bénévolat, don de soi, attachement à leur commune sont autant de principes qui fondent leur engagement.

Pour consolider leurs actions, un réseau associatif se structure. Il n'y a pas de corps de sapeurs-pompiers sans amicale. La population est aux côtés des sapeurs-pompiers tant pour apprécier leur engagement opérationnel que pour participer au bal du 14 juillet. Les finances de l'amicale sont souvent les seules ressources pour acheter le matériel nécessaire aux interventions. Pour ces hommes (les JSP ne verront le jour que dans les années 1950, les femmes ne pourront intégrer les corps qu'en 1976), l'engagement est unique, car service public et vie associative sont indissociables au sein des casernes.

Qu'a-t-on fait, ces trois dernières années ?

Campagne nationale de communication, facilitation d'accès au logement social, ouverture et adaptation du recrutement, valorisation en milieu scolaire, autant d'actions mises en œuvre pour faciliter et fidéliser l'engagement des SPV. Côté professionnels, nous avons modernisé la filière. Certains ajustements sont encore attendus, mais nous sommes à l'œuvre pour les faire aboutir.

Au sein de notre réseau, nous avons travaillé à l'intégration des PATS, en créant une commission permanente en les dotant d'une charte. Dans certaines unions, les PATS peuvent être membres du CA, c'est un grand pas.

Enfin, nous avons largement contribué à la réflexion sur le développement du service civique, pour que de plus en plus de jeunes aient l'opportunité de servir à nos côtés pour des missions complémentaires à l'opérationnel.

Voici ce que je vous propose aujourd'hui pour favoriser et renforcer l'engagement de tous :

Ce que j'appelle « la communauté des sapeurs-pompiers », englobe tout à la fois, les volontaires, les professionnels, les jeunes sapeurs-pompiers, les anciens, les personnels des Sdis, mais aussi les élus qui nous gouvernent, les personnels des services de la sécurité civile, les personnels des unions, sans oublier nos familles... en somme, toutes les personnes qui, de près ou de loin, font vivre notre système de sécurité civile, toutes ces personnes qui, à un endroit de la chaîne, mobilisent leurs compétences pour qu'en bout de chaîne, la population reçoive le secours et le soutien dont elle a besoin. Au centre de cette grande communauté, les sapeurs-pompiers actifs sont le symbole le plus évident de l'engagement, mais je défends l'idée que chacun à son niveau, selon ses capacités, selon sa mission, fait preuve d'une forme d'engagement et de service.

1 Agir en faveur de la défense du volontariat et de sa promotion

Pour cela, je propose :

- **Achever la mise en œuvre de l'Engagement pour le volontariat** (signé le 11 octobre 2013 à Chambéry par l'État, l'ADF, l'AMF et la FNSPF) et veiller notamment à sa complète déclinaison dans chaque département.
- Mieux connaître la sociologie du volontariat. En 2000, puis en 2009, des travaux ont été conduits afin de connaître la sociologie du sapeur-pompier

Il appartient à la Fédération et à toute la communauté des sapeurs-pompiers de faire vivre cet engagement, de le favoriser, de le renforcer... mais aussi de le faire naître, chez celles et ceux qui en sont aujourd'hui éloignés. Cela va dans le sens de l'élan de solidarité et de citoyenneté qui renaît depuis les attentats de janvier dernier, cela va dans le sens de l'Histoire des sapeurs-pompiers de France.

Pour cela, il faut créer les conditions pour que chacun trouve sa place et sa voie tant au sein de la communauté des sapeurs-pompiers que dans l'exercice de ses missions.

volontaire : Qui est-il ? Quelle est son activité professionnelle ? Quelles sont ses motivations au recrutement ? Pourquoi reste-t-il ? Pourquoi part-il ? etc.

Ces rendez-vous périodiques sont insuffisants et traduisent tardivement les évolutions. Or, dans la société d'aujourd'hui, tout s'accélère y compris les mutations des comportements humains.

- **Créer un observatoire permanent du volontariat**, permettant annuellement de mettre en exergue les évolutions qui impactent le sapeur-pompier volontaire et les conditions de réalisation de son activité.

- **Diversifier le recrutement des volontaires.**

De l'aveu même de certains volontaires pour qui l'engagement n'est pas une tradition familiale, ils n'auraient pas fait le pas vers le volontariat sans une rencontre qui leur a transmis l'envie et convaincus de leurs capacités. Il nous appartient de créer ces rencontres et de rendre nos services d'incendie et de secours accueillants pour tous ceux qui souhaiteraient s'engager, mais qui aujourd'hui ne se sentent pas ou peu concernés.

- **Cibler le recrutement des femmes**, par une communication dédiée, par la mise en place de mesures de nature à lever les freins que celles-ci rencontrent à l'engagement.

- **Cibler le recrutement des jeunes issus de la diversité**, par des partenariats avec des associations qui militent dans le champ de l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration et par la pérennisation et le développement des sections de JSP dans les quartiers populaires.

- **Permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de rejoindre nos rangs** sans être freinés par une pénurie d'encadrement en suscitant des vocations d'animateurs de JSP.

- Reconduire **chaque année une campagne nationale de communication** de promotion du volontariat par la DGSCGC et la FNSPF, mutualisée entre les Sdis.

- **Mieux fidéliser les volontaires et les JSP.**

- **Alléger les contraintes** qui pèsent aujourd'hui sur les sapeurs-pompiers volontaires et qui ne les incitent pas à renouveler leur engagement.

- **Adapter le management** par la formation afin que l'encadrement soit sensibilisé aux spécificités de l'engagement volontaire par rapport à l'exercice professionnel.

- **Créer un outil d'auto-valorisation des compétences des SPV** pour les accompagner dans la promotion des compétences acquises au cours de leur engagement auprès de leurs employeurs actuels et futurs... Un outil adapté aux JSP leur permettrait également de valoriser leurs compétences dans la poursuite de leur parcours scolaire ou professionnel et de les inciter davantage à transformer leurs acquis, en engagement SPV.

- **Faire reconnaître formellement les compétences des SPV** dans le monde professionnel (sauveteur secouriste du travail, reconnaissance officielle des titres et diplômes SPV obtenus...)

- **Améliorer l'appui aux unions départementales et à leurs représentants dans les CCDSPPV** pour que les politiques conduites par les Sdis prennent encore mieux en compte les enjeux du volontariat. Cela permettra au réseau fédéral de parler d'une voix forte et de créer une force de soutien sur tout le territoire.

- ② **Valoriser les sapeurs-pompiers professionnels qui ont choisi un métier où le don de soi est essentiel.**

- **Achever la mise en œuvre de la clause de revoyure de la réforme de la filière de 2012.**

- **Mener à terme les chantiers de modernisation statutaire** (réformes des cadres d'emplois du SSSM ; des emplois supérieurs de direction ; santé et sécurité en service).

- ③ **Ouvrir toujours davantage la communauté des sapeurs-pompiers aux autres formes d'engagement, afin d'apporter un utile soutien aux acteurs opérationnels.**

Pour cela, il faudra :

- **Accompagner la montée en charge du service civique** tant au sein du réseau fédéral que dans nos Sdis.

- **Développer des réserves citoyennes de sapeurs-pompiers.**

- **Faire de nos Anciens**, forts de leur expérience et de leur savoir-faire, **les piliers de ces réserves.** À terme, permettre aux JSP, aux PATS et même à de simples citoyens qui ont des compétences utiles au soutien des missions opérationnelles, de s'engager pour servir et aider la population, partout, en tout lieu et favoriser ainsi la prise de responsabilité de chacun dans sa propre protection.

- **Renforcer nos complémentarités avec les associations agréées de sécurité civile** (Croix-Rouge, Fédération nationale de protection civile, etc.) en poursuivant les travaux engagés sur le secourisme et le soutien aux populations, au sein du Conseil national de la Protection civile (CNPC). Nous devons œuvrer main dans la main pour que chaque citoyen puisse effectivement être acteur de sa propre sécurité !



“Promouvoir le volontariat et valoriser l'engagement des professionnels, tout en accueillant d'autres formes d'engagement, voilà de belles ambitions à concrétiser ensemble par l'effort de tous.”

II. Consolider le vivre ensemble

Un peu d'Histoire...

Animer le réseau associatif et œuvrer au vivre ensemble, faire vivre la fraternité, favoriser les rencontres, tisser des liens, et être solidaire dans tous les moments difficiles. En un mot : fédérer ! Tout cela s'inscrit dans la tradition historique de notre Fédération.

Ensemble, nous avons créé l'Œuvre des pupilles, pour soutenir les familles de nos disparus. Ensemble, nous avons créé notre Mutuelle nationale, pour prendre soin de notre santé, développer la prévoyance face aux risques de l'existence et nous assurer dans nos activités associatives.

Ensemble - Fédération, Œuvre, Mutuelle - nous avons créé et gérons le Fonds d'entraide destiné à exprimer la solidarité de la communauté des sapeurs-pompiers de France envers nos collègues et leurs familles confrontées à des situations de précarité.

Ensemble, nous avons construit un puissant réseau qui se déploie sur l'ensemble du territoire national autour des unions régionales et départementales et qui s'appuie sur nos 7 300 amicales.

Ensemble, nous éclairons les décisions de ceux qui nous gouvernent.

Qu'a-t-on fait, ces trois dernières années ?

Mise en place d'un guichet unique pour le traitement des dossiers sociaux entre la FNSPF, l'ODP et la Mutuelle, création d'un contrat national d'assurance associatif, partenariats avec des associations et des entreprises pour des services aux adhérents fédéraux, renforcement de la protection juridique, refonte de la charte de parrainage pour les compétitions sportives, refonte statutaire pour mieux intégrer les suppléants du CA aux travaux fédéraux, refonte de la commission santé fédérale, rédaction d'une charte pour l'intégration des PATS et création de journées thématiques dédiées, accompagnement des PUD pour les élections CCDSPV et CATSIS, rénovation d'outils de communication, finalisation de la Maison des sapeurs-pompiers de France et inauguration festive tels sont les chantiers menés par la Fédération ces dernières années pour tisser des liens, soutenir son réseau et ses adhérents et faire vivre la convivialité au sein de la communauté.

Mes propositions pour consolider les liens de notre communauté :

Reflet de sa construction historique, notre réseau fédéral est une pyramide associative dont les amicales sont le socle, les unions la colonne vertébrale et la Fédération la tête, avec à ses côtés la Mutuelle et l'Œuvre des pupilles. Notre réseau tire sa force de la solidarité et de la cohésion de ses membres. Pour autant, les évolutions

sociétales, les nouvelles technologies, les mutations sociales, les enjeux économiques nous interrogent chaque jour et nous devons sans cesse réajuster notre action, pour tisser de nouveaux liens tant entre les adhérents, qu'entre les piliers de notre réseau (Fédération, Mutuelle, Œuvre).

❶ Faire du service rendu à chacun de nos adhérents, de nos amicales et de nos unions, une priorité de tous les instants.

• Faciliter les démarches et le déclenchement des aides de solidarité.

- Développer des guichets conjoints entre le service et l'associatif dans l'action sociale et le traitement des besoins d'accompagnement.

• Développer nos partenariats au bénéfice de nos adhérents.

- **Développer les offres et services au bénéfice des adhérents** (réductions commerciales, avantages spécifiques...) mais aussi des unions et amicales.

- **Développer et financer** nos actions de prévention des risques courants et de la promotion du volontariat.

• Moderniser les outils de connaissance et de lien entre les sapeurs-pompiers.

- **Finaliser les modules complémentaires du logiciel de gestion des adhérents Pégase.**

- Permettre aux unions de créer des E-mailing en nombre vers leurs adhérents.

- **Créer une application destinée aux congressistes du Congrès national.**

- Investir davantage les réseaux sociaux, tant au niveau fédéral qu'au niveau des unions et amicales.

• Renforcer l'accompagnement des élus du réseau fédéral dans leurs missions et leur rôle de relais et d'animation de la communauté, ainsi que de responsable associatif.

- Mettre place un espace **Extranet dédié** à l'échange d'outils.

- Proposer une **formation d'accueil des nouveaux élus** (PUD, CA).

• Poursuivre l'adaptation de nos magazines aux attentes des sapeurs-pompiers de France.

• Développer notre Maison en en faisant un véritable lieu d'accueil et d'information tant pour les sapeurs-pompiers de passage que pour le public.

❷ Contribuer au développement du sentiment d'appartenance à la grande communauté des sapeurs-pompiers.

• Poursuivre la démarche d'intégration des PATS. Ils et elles ne sont pas « à côté des sapeurs-pompiers », ils contribuent à la mission des sapeurs-pompiers, ils sont un maillon de la chaîne. Œuvrons ensemble à

ce que PATS et sapeurs-pompiers se sentent appartenir à la même famille.

- Inciter les Sdis et les unions à proposer systématiquement les formations PSC1 et SST aux agents.
- **Encourager la participation des PATS** à des actions de prévention des risques courant auprès du public.
- **Développer le bénévolat de compétence** en permettant à chacun de proposer ses savoir-faire au service des unions, de façon ponctuelle ou pérenne.

• **Œuvrer à l'intégration des JSP dans la globalité des actions, tant associatives que de service.**

Parce qu'être JSP, ce n'est pas seulement toucher du doigt le rêve d'être, un jour, sapeur-pompier : c'est déjà une forme d'engagement pour servir qui ne doit pas se limiter à porter des drapeaux ou faire des haies d'honneur lors des cérémonies.

- **Offrir l'opportunité aux JSP** de concrétiser leurs acquis et **d'être des ambassadeurs de notre communauté** auprès de leurs proches, de leur collègue, de leurs pairs, par des missions de sensibilisation à créer avec eux.
- **Créer un espace de démocratie pour que les JSP** puissent proposer leurs idées et leurs compétences aux unions.

③ **Asseoir la capacité d'action et la cohérence de la communauté des sapeurs-pompiers.**

- **Poursuivre le rapprochement de gouvernance** entre la Fédération, l'Œuvre et la Mutuelle.
- **Jeter les bases de la Fondation des sapeurs-pompiers de France** investissant tant dans le champ de la solidarité, de la prospective, que de la promotion de la culture de sécurité civile.
- Développer un **pôle d'activités économiques** permettant de pérenniser l'action fédérale et faire de la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France un outil majeur au service des unions et amicales.

④ **Favoriser la pratique sportive.**

Le sport est un vecteur naturel de convivialité et de fraternité. Au-delà la performance et de l'entretien de la forme physique, la pratique sportive est aussi un esprit, une cohésion tissée à force d'encouragements mutuels, d'entraide et de progression tant personnelle qu'en équipe.

- Veiller à **garder l'unité de l'engagement sportif** en renforçant les liens avec les structures organi-

satrices des compétitions sportives (respect du guide de l'organisateur, importance de l'adhésion pour participer, etc.).

- **Ouvrir le parrainage à de nouvelles disciplines.**
- **Consolider le rapprochement avec les associations sportives sapeurs-pompiers.**
- Créer une tenue sportive distinctive et personnalisable par chaque union.

⑤ **Marquer la place de nos familles à nos côtés.**

Elles apportent un soutien indispensable au quotidien des sapeurs-pompiers, nous ne pouvons pas les laisser à la porte de nos casernes. Leur implication favorise l'engagement des sapeurs-pompiers, nous leur devons une grande reconnaissance.

- Veiller à la déclinaison, dans l'ensemble des départements, de la convention permettant un **meilleur accès des sapeurs-pompiers volontaires aux logements sociaux.**
- Impulser le développement des événements qui permettent aux familles d'être présentes dans les casernes, de connaître « la vie de leurs pompiers ».
- Inciter les Sdis et les unions départementales à mettre leurs actions en commun afin de **développer les dispositifs accordés aux familles pour l'accès aux infrastructures locales** (piscines, stades) ou aux salles de spectacles.
- Accompagner les unions dans la démarche d'ouverture aux familles, mais aussi au public, des manifestations de la communauté (congrès, compétitions sportives), par des actions sur le thème des premiers secours.

⑥ **Structurer notre solidarité avec les populations frappées par les catastrophes, dans le monde entier.**

- Renforcer le lien avec les associations humanitaires de sapeurs-pompiers
 - **Favoriser les échanges et partages d'expériences entre les différentes associations humanitaires** pour enrichir les pratiques de chacun.
 - Faire du congrès national le lieu de rencontre annuelle des associations humanitaires sapeurs-pompiers.
 - Créer avec elles une **Charte fédérale de l'éthique du sapeur-pompier en mission** opérationnelle ou humanitaire **à l'étranger.**



« C'est en améliorant le service aux adhérents et au réseau, en renforçant la pratique sportive, en structurant notre solidarité internationale, et en travaillant au développement du sentiment d'appartenance de chacun à notre grande communauté, que nous pourrons, à n'en pas douter, consolider la cohésion de notre communauté. »

III. Servir le public

Un peu d'Histoire...

En 133 ans d'existence et véritablement depuis le tournant des années 2000, la FNSPF a permis de structurer l'organisation de la sécurité civile grâce aux remontées du terrain dont elle s'est fait l'écho auprès

des pouvoirs publics et des décideurs, pour éclairer leurs décisions. Cela s'est particulièrement révélé lors des discussions qui ont abouti à la loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique.

Qu'a-t-on fait, ces trois dernières années ?

Les chantiers politiques ont été nombreux durant ces trois dernières années pour défendre la place de la sécurité civile, mais aussi lui donner un nouveau souffle. La Fédération aura ainsi œuvré à la signature d'un *Engagement pour le volontariat* et au suivi de sa mise en œuvre, au suivi de la modernisation de la filière du SSSM, à la modernisation de la filière des professionnels ; elle aura aussi remis une contribution sur l'accès aux soins d'urgence en moins de trente minutes - conformément à l'engagement présidentiel, donné l'impulsion pour le changement de sémantique afin d'inclure la notion d'urgence dans l'activité, ou encore réengagé le dialogue avec les SAMU. Et les travaux ne se sont pas arrêtés là : la FNSPF a également été à l'origine de la campagne de communication nationale sur l'équipement en détecteurs de fumée, créé des animations de sensibilisation aux risques de la vie courante avec la série Zzzoups, conclu des partenariats pour initier la population aux gestes qui sauvent.

Mes engagements pour servir le public en lui assurant une protection performante et de qualité :

Avec une moyenne nationale d'un départ toutes les 7,3 secondes et un délai moyen d'intervention de 12 minutes et 40 secondes, l'action des sapeurs-pompiers de France est plébiscitée par la population qui sait qu'elle trouvera toujours une réponse en cas de détresse vitale. Pour autant, les services d'incendie et de secours sont confrontés à une inflation du nombre de sollicitations et à un accroissement significatif de leurs interventions, qui sont de moins en moins soutenables. En effet, bien que cela soit mentionné dans la loi, le citoyen n'est pas encore le premier acteur de sa propre

sécurité et a de plus en plus recours aux sapeurs-pompiers au quotidien, pour des situations qui, parfois, dépassent le cadre de leurs missions.

Si chacun était en mesure de se préparer aux risques, de prévenir les accidents et de réagir lorsque ceux-ci surviennent, pour se porter mutuellement un premier secours en attendant les secours organisés, alors nos concitoyens seraient réellement des acteurs de premier plan.

1 Consolider notre système de secours.

Parce que le modèle français de sécurité civile a fait ses preuves et parce qu'il fonctionne en toutes circonstances, notre Fédération doit en toute occasion se poser en garant de sa pérennité. Mais, pérennité ne veut pas dire immobilisme. Il nous faudra alors :

- **Renforcer les capacités opérationnelles humaines.** Le renforcement des capacités opérationnelles humaines des Sdis concerne avant tout les SPV et les SPP. Ce point est traité dans la première partie « I. Favoriser et renforcer l'engagement de tous », il ne sera donc pas développé ici davantage.
 - **Poursuivre les premiers travaux engagés sur la mixité SPP/SPV**, afin de conforter la complémentarité de nos ressources humaines, pilier de notre efficacité opérationnelle.
- **Consolider la présence des sapeurs-pompiers dans le secours d'urgence aux personnes (SUAP).**
 - **Mettre en œuvre de la circulaire « SUAP-AMU » du 5 juin 2015**, et finaliser, partout en France, l'application du référentiel commun SUAP-AMU de 2008.

- **Préserver l'engagement opérationnel** des sapeurs-pompiers dans le domaine du SUAP **dans tous les milieux géographiques** (urbains, semi-urbains, ruraux, montagnes, littoral, milieux aquatiques, etc.)
 - Obtenir du ministère de l'Intérieur la **définition des missions des sapeurs-pompiers** (doctrine d'emploi) en les distinguant de celles des autres acteurs.
 - **Étudier les modalités d'une spécialisation de sapeurs-pompiers** « techniciens du secours d'urgence aux personnes »
 - **Adapter notre réponse** opérationnelle selon les moyens disponibles, territoire par territoire, **pour les missions qui relèvent d'autres urgences** (urgence sociale, assistance aux populations, comblement des défaillances de la permanence des soins), pour lesquelles la réponse ne peut pas être uniforme entre les départements.
- Militer pour la création de **plateformes d'appels d'urgence communes**, basée sur le numéro de secours européen, le **112**.
- **Veiller à préserver l'unité de commandement DOS/COS.**

- **Œuvrer pour une reconnaissance pleine et entière de notre positionnement central dans la préparation, la prévention et la gestion des crises de sécurité civile.**

- **Améliorer la préparation aux crises engendrées par les nouvelles menaces** (technologiques, climatiques, terroristes...)

- **Créer des pôles d'excellence**, sur la base de mutualisation entre Sdis et sur le modèle de ce qui a préfiguré la création de l'Entente pour la Forêt méditerranéenne. Ces pôles, en lien avec des universités, permettront d'être à la pointe des évolutions techniques et de préparer au mieux la gestion des crises de sécurité civile engendrées par les risques majeurs.

- **Poursuivre les travaux sur l'organisation et la gouvernance partagée des sapeurs-pompiers.**

- Agir afin de **consolider la présence de l'État**, pour un réel pilotage de la politique de sécurité civile, une plus forte mutualisation de nos moyens et une meilleure coopération interservices, qui sont autant de sources d'efficience.

- Agir dans le sens d'un **rééquilibrage** entre les départements et le bloc communes/intercommunalités et leur implication dans un réel dialogue avec l'État.

- Faire entendre la voix des sapeurs-pompiers auprès de tous les acteurs de la sécurité civile.

- En renforçant et diversifiant nos **liens** et actions communes **avec les acteurs institutionnels** et développer des actions communes.

- En renforçant et diversifiant nos **liens** et actions communes **avec les acteurs industriels et économiques** (Fédération française des métiers de l'incendie, Groupement des Industries françaises de Défense et de Sécurité terrestres et aéroterrestres, Union des groupements d'achats publics...).

- Poursuivre **l'implication de la Fédération au sein du think tank IFRASEC** (Institut français de sécurité civile)

- Renforcer l'influence et la **diffusion de l'expertise des sapeurs-pompiers de France à l'international.**

- Assurer une forte présence des sapeurs-pompiers de France, en lien avec les Sdis, lors des rencontres annuelles d'échanges de pratiques du CTIF, association internationale des services d'incendie et de secours.

- Favoriser les liens avec les sapeurs-pompiers de la Francophonie pour bâtir une expertise transverse et internationale dans nos sphères d'influence naturelles.

- Faire entendre notre voix auprès des instances européennes, notamment en ce qui concerne la défense de l'engagement volontaire.

② **Contribuer à rendre chacun autonome dans sa propre protection face aux risques, pour diminuer la sollicitation.**

- Tisser de nouveaux liens avec la population.

Le grand public connaît essentiellement les sapeurs-pompiers par le prisme de leurs interventions de secours. La population méconnaît en revanche très fortement l'organisation, les enjeux, le champ des missions de nos structures.

- **Créer des outils clefs en main et déclinables** (insertions calendriers et revues, vidéos...).

- Sensibiliser la population à son rôle en matière de prévention des risques courants.

- Militer collectivement et unir nos forces avec les deux plus grandes associations agréées de sécurité civile que sont la Croix-Rouge française et la Fédération nationale de Protection civile afin que **la prévention des risques** de la vie courante soit reconnue **grande cause nationale.**

- **Créer des animations de sensibilisation** clefs en main et déclinables dans tous les territoires, en s'appuyant sur la démarche déjà initiée avec la série animée Zzzoups et les supports complémentaires mis à disposition des unions.

- Créer un **site internet tourné vers le grand public et diffusant des messages de prévention.**

- Concevoir, en lien avec différents acteurs, une **communication nationale sur les moyens de prévenir les accidents de la vie courante** et les conduites à tenir.

- Positionner les sapeurs-pompiers au cœur des réflexions et actions nationales liées au **secours routier et à la sécurité routière.**

- Faire de la **sécurité routière un thème prioritaire de nos actions de prévention** vers le grand public.

- Obtenir un **siège dédié aux sapeurs-pompiers au Conseil national de la Sécurité routière.**

- Créer un groupe de travail fédéral d'expertise sur les enjeux de secours routier et de sécurité routière, parce que les nouvelles technologies des véhicules nous obligent à revoir nos modes opératoires.

- **Associer nos Anciens** à nos actions de transmission et de sensibilisation de la population.

- **Positionner les JSP** comme ressources de l'Éducation nationale ou en partenariat avec des associations de jeunes, pour favoriser la transmission par les pairs.

- **Augmenter le taux de formation au PSC1 au sein de la population.**

- Développer une campagne nationale de communication pour **inciter la population** à se former.

- Sur le modèle du marché public de formation pour les jeunes en service civique, nouer des partenariats avec des associations, des réseaux d'écoles ou d'université, des entreprises, pour **positionner nos unions comme forces de formation.**



« Au regard des enjeux, je souhaite que nous concentrons nos efforts sur deux missions essentielles et interconnectées : la consolidation de notre sécurité civile et l'accompagnement de la population dans sa propre protection. »



Outre des échanges nourris avec les membres du Comité exécutif fédéral tout au long de la démarche, un débat a été engagé avec les présidents d'unions ainsi que les membres du conseil d'administration fédéral en mars et avril 2015, lors de réunions à la Maison des sapeurs-pompiers de France. Sur la base de ces débats, j'ai dessiné les grandes orientations stratégiques que je souhaite donner à notre Fédération.

En mai 2015, j'ai consulté les membres des Conseils d'administration de la Fédération et de l'Œuvre des pupilles sur mon projet de programme. En juin, j'ai lancé une consultation en ligne auprès des Grands Électeurs et des membres des commissions et groupes de travail fédéraux. Enfin, en juillet, une consultation en ligne a été ouverte à tous les sapeurs-pompiers de France et relayée par les réseaux sociaux.

La lecture des près de 3 000 réponses reçues m'a permis de dégager les attentes et besoins des sapeurs-pompiers de France. J'ai ainsi pu consolider la feuille de route qui guidera notre action jusqu'en 2018.

Amicalement,

Éric Faure

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18

Fax : 01 49 23 18 19

www.pompiers.fr

